

25 nov 2013 -08:54

Trouver des réponses à la violence entre partenaires sur le web

Bruxelles, 25/11/2013 - A l'occasion de la journée internationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, à l'initiative de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté flamande, un nouveau site, www.violencesentrepartenaires.be, a été lancé ce 25 novembre afin de mieux renseigner les victimes, auteurs et témoins de violences entre partenaires.

« Il s'agit du premier site d'information national sur la violence entre partenaires. Il est le résultat d'un travail de longue haleine qui nécessita une réelle implication de tous les partenaires du projet afin que la violence, problématique pour laquelle les différents niveaux de pouvoir sont compétents, soit traitée de manière uniforme et fournisse une information claire et équivalente au Nord et au Sud du pays », explique Michel Pasteel, directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Ce site web s'adresse principalement à toute personne confrontée à la violence entre partenaires. Ce groupe-cible assez vaste est subdivisé selon cinq grandes catégories : les victimes qui ne sont pas conscientes de la problématique, les victimes qui se rendent compte qu'elles sont confrontées à la violence entre partenaires, les enfants et les jeunes dont l'un des parents est auteur de violence entre partenaires, les témoins ou les proches et enfin, les auteurs. De nombreuses informations pratiques y sont fournies : des liens vers des témoignages, des questions fréquemment posées, des adresses, etc.

Quelques chiffres

Un constat s'impose, la violence entre partenaires est un sujet de société, grave et permanent. Les Nations Unies estiment qu'à l'échelle mondiale, jusqu'à sept femmes sur dix seront battues, violées, maltraitées ou mutilées au cours de leur vie - la plupart de ces violences se produisant dans les relations intimes - et qualifient la violence à l'égard des femmes de pandémie[1]. En Belgique, en 2012, près de 10% des faits relatifs aux meurtres et assassinats - tentatives et faits accomplis - concernent de la violence dans le couple[2]. De plus, 35% des auteurs de violence très grave entre partenaires, ont été eux-mêmes témoins de la violence de leurs parents alors qu'ils étaient enfants[3].

« La lutte contre la violence entre partenaires doit persister dans tous les domaines. Il faut pousser les victimes et témoins à oser parler, briser le silence en portant plainte et inciter les auteurs de violence à bénéficier d'un réel suivi », conclut Michel Pasteel.

Les femmes sont majoritairement les victimes de violences entre partenaires. De plus, les femmes sont victimes des formes de violences entre partenaires les plus graves, les plus répétées, les plus physiques et mortelles.

Campagne web

Le lancement du site est accompagné du lancement d'une nouvelle campagne web qui s'adresse aux hommes et aux femmes, qu'ils soient victimes, auteurs ou témoins de violences entre partenaires. Déclinée sous forme de 5 bannières en français et en néerlandais, elle sera visible sur divers sites

d'information jusque début décembre.

Le site web www.violenceentrepartenaires.be est le fruit d'une étroite collaboration entre l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté flamande. Il s'inscrit dans le cadre du plan d'action national de lutte contre la violence entre partenaires, et autres formes de violences intrafamiliales, coordonné par l'Institut.

- [1] UN Women (United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women) à l'occasion de la 57ième CSW <http://www.unwomen.org/ca/news/in-focus/csw57-stop-violence-against-women>
[2] Statistiques policières de criminalité
[3] Etude « Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle », IEFH, 2010.

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Komlan Toulassi-Mensah
Contact de presse
+32 2 233 52 82
komlan.toulassi-mensah@iefh.belgique.be

Liesbet Vanhollebeke
Experte en communication
+32 233 41 75
liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be